

"Seul celui qui a vraiment aimé, sans compter et de tout son être, pourra guider paisiblement et sans crainte son amour sur le chemin de l'éternité..."

Son époux et son fils

Monsieur Jean-Michel **Claude** et Valentin;

Sa maman

Madame Liliane **Gindre**;

Ses frères, sa soeur et sa belle-soeur

Monsieur Pierre **Gindre**

Madame et Monsieur Marianne et Michel **Gindre**;

leurs enfants et leurs conjoints;

Madame Nadine **Feuz** et son compagnon;

ses enfants, leurs conjoints et sa petite-fille;

Sa belle-maman

Madame Janine **Claude**;

Ses beaux-frères et belles-soeurs par alliance

Madame et Monsieur Wilma et Pierre-Alain **Claude**;

leurs enfants, leurs conjoints et leurs petits-enfants;

Madame et Monsieur Catherine et Carlos **Garcia-Claude**;

leurs enfants et leurs conjoints;

Les enfants et petits-enfants de son époux

Madame et Monsieur Virginie et Guillaume **Cramer-Claude**;

leurs enfants

Monsieur Michaël **Claude**;

Monsieur Guillaume **Claude**;

Mademoiselle Clémentine **Claude**;

Ainsi que toutes les familles parentes et alliées, les très nombreux amis et toutes les connaissances, ont la très grande tristesse et le profond chagrin de faire part de décès de leur très chère bien-aimée

Martine GINDRE

Enlevée bien trop tôt à leur amour et à leur tendre affection le vendredi 20 mars 2015 à l'âge de 52 ans, après plusieurs années de combat permanent et courageux contre la maladie. Elle s'est endormie paisiblement chez elle, comme elle le souhaitait, juste au moment de l'éclipse de soleil.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église catholique de Collonge-Bellerive le mercredi 25 mars 2015 à 13h30.

En souvenir de Martine un don peut être fait en faveur de la ligue genevoise contre le cancer, CCP 12-380-8

"Que ton repos soit doux, comme ton coeur a été généreux, aimant et attentionné pour tous ceux qui t'ont connu et qui ont su t'aimer vraiment..."

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.